



Deuxième acquisition importante en quelques mois pour Serres Sagami

Pour diffusion immédiate

Communiqué

Ste-Sophie, le 22 août 2013. – Après avoir fait l’acquisition en novembre dernier du site d’exploitation de 2.1 hectares de *Savoura* implanté à *Ste-Marthe* dans le comté de *Vaudreuil-Soulanges*, *Serres Sagami*, exploitant les marques de commerce *Sagami* et *Biologico* a récemment mis la main sur un nouveau site de production situé à *Mirabel*. Ce site de 2.3 hectares, aussi exploité anciennement par *Savoura*, permet à l’entreprise d’étendre sa capacité totale de production conventionnelle et biologique de tomates en serres à près de 9 hectares au *Québec*. La demande croissante des consommateurs québécois pour un produit *100% Québec* dans la plupart des marchés d’alimentation a considérablement garnie le carnet de commande de *Serres Sagami* au cours de la dernière année d’exploitation.

Cet investissement majeur annoncé par *Stéphane Roy*, Président des *Serres Sagami*, est rendu nécessaire pour répondre au besoin des réalités des marchés Québécois et Canadiens. *M. Roy* affirme que le *Québec* possède la capacité de répondre aux exigences des consommateurs en termes de qualité, de constance, d’accessibilité et de valeurs environnementales exemplaires à l’échelle nord-américaine. Selon lui, rien ne justifie le maintien de tomates du *Mexique* à ce temps-ci de l’année sur les tablettes des marchés d’alimentation au *Québec* et en ce sens, la récente politique de souveraineté alimentaire du *Gouvernement du Québec* est très explicite et démontre bien cette évidence.

À propos des Serres Sagami

Depuis près de 20 ans, *Les Serres Sagami* commercialise différentes variétés de tomates pour le marché québécois et canadien sous la marque *Sagami*. C’est au printemps 2011 que s’est ajouté à la liste des produits de l’entreprise quatre variétés de tomates biologiques mises en marché sous la marque *Biologico*. Dans cette même foulée, les serres de *Ste-Sophie* ont été dotées d’un chauffage à la biomasse, ce qui a permis une réduction de plus de 7500 tonnes de GES annuellement. Quant au site de *Saguenay*, l’utilisation des eaux chaudes de l’usine *ELKEM MÉTAL* située à proximité, rend celui-ci exemplaire en termes d’efficacité énergétique. Finalement, l’ajout récent du site de *Ste-Marthe* et plus récemment de *Mirabel* met à la disposition des *Serres Sagami*, près de 9 hectares sur l’ensemble du territoire Québécois.

Pour plus d’informations sur *Serres Sagami*, visitez le www.sagami.ca

